

Un portfolio de compétences, c'est quoi ? A quoi cela sert ?

- **Un outil de formation et d'évaluation des compétences**
 - Dimensions professionnelles : pédagogique, didactique et réflexive
- **Une collection organisée** significative du développement des compétences professionnelles. Documents classés par UE, thèmes, compétences, ...
 - Travail élaboré avec le Tuteur terrain et le Formateur référent
- **Une sélection** des « meilleures productions ». Eléments les plus représentatifs, choisis, ...
 - Les productions choisies sont accompagnées de commentaires faisant la preuve d'un niveau de développement d'une compétence ou de plusieurs compétences (écrits réflexifs)

Un portfolio numérique

Un portfolio est destiné à être montré : à vos collègues de formation, à vos enseignants ; aux tuteurs universitaires et de terrain, au chef d'établissement lorsque vous serez professeur stagiaire.

La forme numérique est donc la plus pratique et la plus adéquate : votre portfolio se présentera donc sous la forme d'un blog. **Nous vous inviterons donc à créer un blog sur le site Wordpress.**

Pourquoi Wordpress ? Parce que c'est gratuit et pratiquement sans publicité (publicité occasionnelle et peu intrusive). Et surtout parce qu'il s'agira de VOTRE portfolio, que vous pourrez conserver au-delà de votre master et qu'avec votre compte Wordpress vous pourrez créer d'autres blogs. Parce que cet outil est le n°1 de la création de blogs, donc autant apprendre à se servir d'un outil largement répandu et acquérir des compétences transférables et utiles au-delà de vos études.

Vous trouverez sur cette page du site de l'IFP <http://www.ifp-npdc.fr/creer-son-portfolio-numerique/> des tutoriels vidéo pour vous guider dans sa création. Si vous suivez les cours TUICE, vos enseignants vous aideront également dans cette tâche.

Vous trouverez à cette adresse <https://portfolioifp.wordpress.com/> un portfolio « modèle », vous présentant les composants attendus par défaut, selon le cahier des charges ci-dessous.

CAHIER DES CHARGES DU PORTFOLIO NUMERIQUE

Le portfolio est votre propriété, il doit refléter votre personnalité et votre parcours de formation. Cependant, comme il servira également à l'accompagnement et à l'évaluation, il convient d'harmoniser certains éléments, pour rendre possible la tâche des tuteurs et évaluateurs.

La structure générale :

1) Votre blog Wordpress comportera obligatoirement **une colonne latérale**, présentant au moins ces cinq blocs de contenu, permettant au lecteur de retrouver facilement vos écrits :

- **Les rubriques** : catégories et sous-catégories (voir liste minimale ci-dessous)
- **Les mots-clefs** : nuage de mots clefs avec liens permettant d'afficher tous les articles portant le même mot clef
- **Les archives** : classement des articles par mois de publication
- **Les derniers articles** : (titres et liens vers les 5 ou 10 derniers articles publiés)
- **L'outil de recherche libre sur le blog**

Lors de l'écriture de vos articles, vous veillerez :

- à classer chaque article dans une (ou plusieurs) rubrique(s) ou sous-rubrique(s), pertinente(s) par rapport à la thématique dominante de l'article,
- et à lui attribuer des mots clefs. Les mots clefs vous permettent de signaler plusieurs thématiques dans un même article, même secondaires ou marginales.

2) Votre blog Wordpress comportera obligatoire **les pages statiques suivantes**, accessibles via **le menu du haut** :

- **Page de présentation** : vous vous présentez (point de vue études et professionnel – M1, à compléter en M2)
- Page de présentation de **l'établissement dans lequel vous effectuerez votre alternance** (M2, professeur stagiaire)

Ces pages étant publiques, vous veillerez à ne pas y mettre d'éléments confidentiels, sur vous-même ou sur l'établissement et les membres de l'équipe éducative.

Les rubriques

Votre blog proposera **OBLIGATOIREMENT** les rubriques (catégories) suivantes :

- Mes compétences
- Ma pratique professionnelle
- Mon coin recherche

(Vous pourrez si nécessaire créer des sous-rubriques)

Important : un article peut être classé dans plusieurs rubriques

CHARTE DU PORTFOLIO

Représentativité

Votre portfolio doit présenter ce que vous avez fait de meilleur lors de votre formation, ce qui n'exclut pas le recul critique et l'analyse.

Vous signalerez dans votre portfolio votre appartenance à l'Institut de Formation Pédagogique et à travers lui à l'Enseignement Catholique et à l'Université Catholique de Lille. Ces institutions ne pourront en aucun cas être responsables des propos que vous y tiendrez. Vous êtes libres de votre expression, mais nous vous demandons de garder à l'esprit que vous participerez de fait via ce portfolio à l'image publique de ces institutions.

Confidentialité

Il vous sera possible techniquement de **ne pas permettre l'accès public à certains de vos articles** :

- Parce qu'ils contiennent des éléments confidentiels vous concernant ou concernant des tiers ou des institutions
- Parce qu'ils contiennent des éléments destinés à l'évaluation, que vous ne souhaitez pas partager avec vos collègues de promo.

Vous aurez la possibilité de **protéger certains articles par un mot de passe** que vous communiquerez aux personnes qui devront ou pourront y avoir accès. Seuls les titres seront publics.

Responsabilité

Vous êtes créateur et propriétaire du portfolio et à ce titre responsable de son contenu devant la loi.

Il vous appartient donc d'y respecter :

- les personnes (droit à l'image, respect de la vie privée) et les institutions,
- les droits de propriété intellectuelle en signalant les citations, en citant vos sources, en utilisant pour l'illustration des éléments dont vous êtes l'auteur ou avec une licence vous permettant leur rediffusion
- et la loi française

Si vous acceptez les **commentaires**, vous êtes également responsables de leur contenu, bien que vous n'en soyez pas l'auteur : il vous appartient donc de les modérer (les lire avant publication) et de ne pas publier de commentaires qui ne respecteraient pas les personnes, les institutions et la législation.

Et après mes études ?

A l'issue de votre formation à l'IFP, vous resterez propriétaire de votre portfolio. Vous pourrez le conserver en activité et l'actualiser pour en faire votre **portfolio professionnel**. Pensez à y indiquer alors que vous n'êtes plus étudiant(e) à l'IFP.

NB : votre compte Wordpress vous permet de créer plusieurs blogs indépendants... par ex. un blog de classe...

Nous vous déconseillons de laisser subsister un portfolio public qui ne serait plus actualisé. Vous pouvez techniquement supprimer votre portfolio numérique. Si vous n'avez plus besoin de votre compte Wordpress, sachez que vous ne pouvez pas supprimer le compte, mais que si vous n'avez plus de blog et ne vous connectez plus à votre compte, celui-ci sera automatiquement supprimé au bout d'un certain délai d'inactivité.

Merci de remplir et de nous remettre l'engagement en page suivante...

Bonne année universitaire à l'IFP !

Cahier des charges du portfolio numérique

VOTRE ENGAGEMENT

NOM : _____ Prénom : _____

Etudiant en _____ pour l'année universitaire 2015-2016

L'adresse web de mon portfolio est : _____

Je certifie par la présente avoir lu le cahier des charges et la charte du portfolio numérique de compétences et m'engage à les respecter.

Fait à :

Le :

Signature :

Document à remplir, signer et déposer au secrétariat pour le 16 octobre 2015 au plus tard

(Merci d'organiser un ramassage pour ne pas « défiler » individuellement au secrétariat)